

Il se bat pour l'amélioration des pratiques psychiatriques

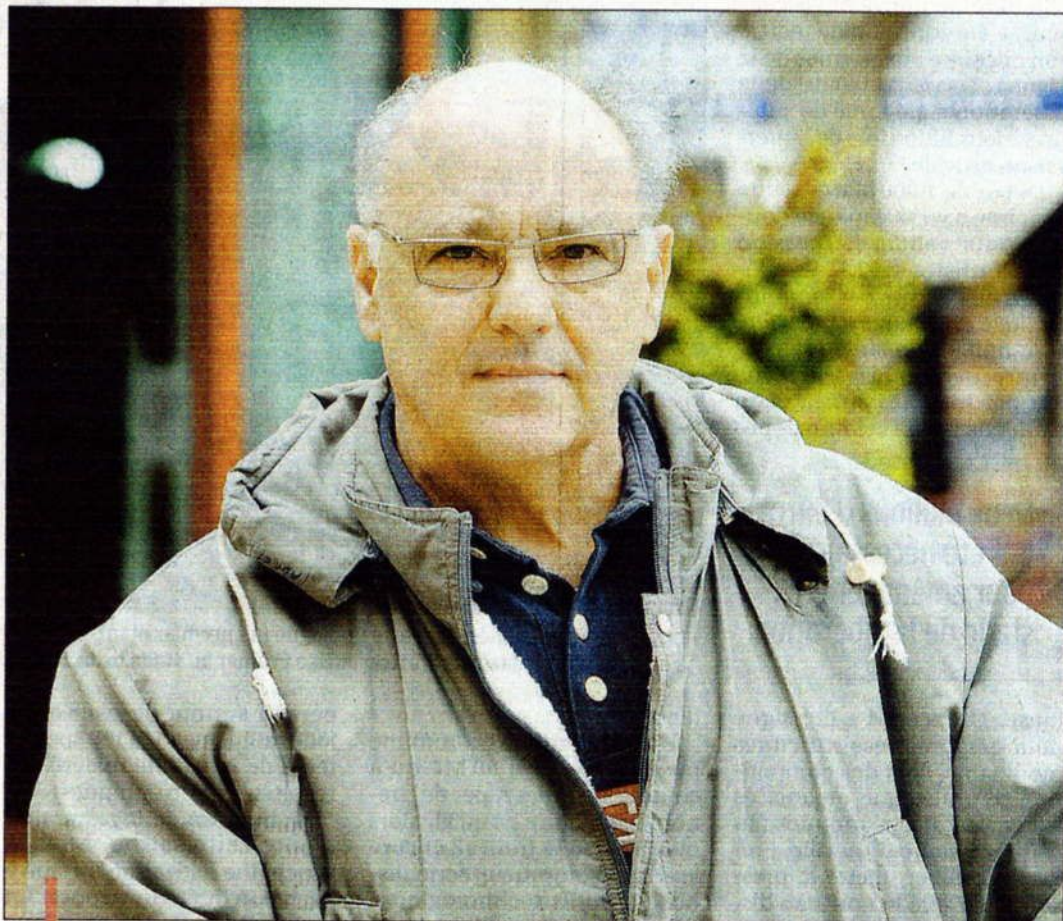
Au travers du cas de son fils, Claude Silvano agit en faveur de tous les malades

Claude Silvano est un homme en colère. Un homme et un père révolté face aux conditions d'accueil et de soins proposées en milieu psychiatrique. Un secteur qu'en tant que président du Collectif national des victimes de la psychiatrie, il considère comme un secteur sinistré.

"Où que ce soit en France, la prise en charge psychiatrique est catastrophique, ce secteur de la santé est abandonné, oublié, délaissé", déplore-t-il.

"Faute de moyens, faute d'effectifs, faute de formation suffisante des personnels soignants et, par-dessus tout, faute d'une volonté politique ferme de la part du ministère de la Santé, il n'y a aucun espoir de voir les choses s'améliorer", tonne ce "jeune" septuagénaire devenu militant par la force des choses.

Bien sûr, Claude Silvano ne peut séparer son combat de la maladie de son fils Stéphane, diagnostiqué schizophrène à l'âge de 16 ans et qui en a



Claude Silvano inscrit son combat dans une démarche citoyenne et humaniste afin que des solutions alternatives à l'internement et à la camisole chimique soient proposées.

/ PHOTO STÉPHANE DUCLET

La prostration, l'ennui, l'angoisse et la camisole chimique...

aujourd'hui 34.

"Il y a 600 000 malades schizophrènes en France seulement 2 à 3% peuvent être considérés comme dangereux. Lui est doux comme un agneau et pourtant il vit un double enfer celui de sa maladie qui le fait souffrir et celui de l'hospitalisation où il est pourtant en placement libre, mais qui ne lui apporte aucun soulagement."

Respect et dignité

De l'hôpital de Montfavet près d'Avignon, où son séjour a tourné court "trop de promiscuité, trop de violence, trop d'abandon dans un établissement surchargé et trop grand", Claude Silvano a obtenu pour son fils dont il est aussi le tuteur légal, une hospitalisation libre à Digne. Mais, pour cela, son épouse et lui-même qui sont domiciliés à Vaison-la-Romaine, ont dû louer un appartement sur place afin de posséder, réglementation administrative obli-

ge, une adresse digne. *"Nous espérons que dans une unité plus petite la prise en charge serait mieux adaptée. Ce n'est hélas, pas le cas",* déchante-t-il.

Ce que Claude Silvano, réclame pour son fils et, au nom de l'association qu'il anime, pour tous les autres malades psychotiques, c'est que les patients soient traités avec respect et dignité et que les familles puissent bénéficier de leur droit de visite et être informées sur la nature des soins prodigués.

"Quels que soient le dévouement ou l'humanité des praticiens, des infirmiers, des aides soignants, trop souvent, faute de temps et parce qu'ils ne sont pas assez nombreux, nos malades sont livrés à eux-mêmes."

Autant dire à pas grand-chose sinon à la prostration, l'ennui, l'angoisse et à la camisole chimique.

"Car trop souvent aussi pour qu'ils se tiennent tranquilles on use et abuse des neuroleptiques.

"Les malades ne doivent pas être mélangés et les soins standardisés".

en allant au-delà de la posologie adéquate... Quand ce n'est pas la chambre d'isolement. Ne s'approche-t-on pas là d'une certaine maltraitance?"

Les pouvoirs publics sont saisis

Ce que souhaite Claude Silvano, c'est la prise en considération de la personne en tant que telle. Une personne qui cumule un handicap et une maladie et qui ne pourra espérer, sinon s'en sortir du moins améliorer sa qualité de vie, qu'en bénéficiant de soins adaptés à son cas. *"Les affections mentales sont différentes et le niveau de pathologie est lui-même diffé-*

rents. Les malades ne doivent pas être systématiquement mélangés et les soins standardisés".

Son rêve: la création de structures de soins et de lieux de vie d'un nouveau type. De petites unités où le patient pourra être suivi et accompagné, où il bénéficiera, ce qui est très rarement le cas d'occupations et d'animations — manuelles ou artistiques par exemple — dans ce qui serait un vrai cadre de vie, si possible au contact de la nature. Autant de raisons qui ont poussé Claude Silvano à s'adresser aux pouvoirs publics — la commission ad hoc du Sénat devrait l'auditionner à l'automne — tandis qu'il a décidé de saisir, ici à Digne, la préfecture et les services sociaux du département sur le cas particulier de son fils.

François de BOUCHONY

frondebouchony@laprovence-presse.fr

Contacts : Courriel : cnvp@free.fr
Site web : www.cnvp84.fr

TEL : 06 62 10 91 53